

209C1261
FR0000044448-FS0571

8 octobre 2009

Déclaration de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

NEXANS
(Euronext Paris)

Annule et remplace D&I 209C1210 du 28 septembre 2009

Par courrier reçu le 8 octobre 2009, la société Halbis Capital Management (UK) Limited (société de gestion de portefeuille du groupe HSBC) a indiqué à l'Autorité des marchés financiers que « [...] des vérifications complémentaires ont établi que des portefeuilles gérés dans le cadre de l'activité de gestion sous mandat pour le compte de clients institutionnels de Halbis Capital Management (UK) Limited ont été indûment agrégés à ceux correspondant à la gestion d'organismes de placement collectif, alors que Halbis Capital Management (UK) Limited n'est pas autorisé dans le cadre des mandats concernés à exercer les droits de vote attachés aux actions sans instructions de ses mandants ». Par conséquent, contrairement à ce qui est indiqué dans D&I susvisée, elle n'a pas franchi en hausse les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société NEXANS respectivement les 22 et 23 octobre 2008 et a précisé détenir :

- au 22 octobre 2008, 412 577 actions NEXANS représentant autant de droits de vote, soit 1,48% du capital et 1,46% des droits de vote de cette société (1) ;
- au 23 octobre 2008, 355 432 actions NEXANS représentant autant de droits de vote, soit 1,27% du capital et 1,26% des droits de vote de cette société ;
- au 21 septembre 2009, 376 725 actions NEXANS représentant autant de droits de vote, soit 1,35% du capital et 1,33% des droits de vote de cette société (2).

(1) Sur la base d'un capital composé de 27 909 203 actions représentant 28 210 630 droits de vote.

(2) Sur la base d'un capital composé de 27 976 053 actions représentant 28 344 186 droits de vote.